



La Compagnie des aiglons de Cuincy a le plaisir de vous inviter à son traditionnel tournoi du tir du ROY



Le Samedi 07 MARS 2026 à 14h30,

Notre Roy et son dauphin remettent leur couronne en jeu.

En salle d'entraînement habituelle .

L'épreuve se déroulera de 15h à 17h.  
Merci de venir pour 14h30



Venez nombreux, la réussite des festivités en dépend !



Votre réponse est attendue **avant le 21** février par mail à ([jm.laturelle@free.fr](mailto:jm.laturelle@free.fr))

**Passer cette date, plus d'inscription possible.**

Nom et prénom.....  Participera  Ne participera pas au  
Tournoi



Contact : Les aiglons de Cuincy – 28 rue Romero – 59553 Cuincy  
<http://compagniedetiralarcdecuincy.e-monsite.com/>



# ENSEMBLE FETONS NOTRE NOUVEAU ROY

Jacqueline nous propose de pouvoir nous inscrire au repas qu'elle organise avec son association de Courchelettes.

## Rendez-vous après le couronnement

Salle des fêtes de COURCHELETTES pour le repas vers 19h-19h30

Soirée dansante animée par Damien Mondin

Plusieurs lots sont à gagner dont un Week-end en Alsace

## Les ch'tites cigognes de Courchelettes vous propose

### Coupe de crémant offert

- Menu 1 - assiette de Cochonaille, Choucroute garnie et tarte à la crème
- Menu 2 - assiette de Cochonaille, Carbonnade Flamande, Endive, pdt grenaille, tarte à la crème
- Menu enfant moins 12 ans- Hachis Parmentier et tarte à la crème
- (Les boissons sont en supplément, à des prix raisonnables).

### Les Parents, enfants, frères et sœurs vivant sous le même toit sont les bienvenus, ils bénéficient du tarif Club (adulte 12 €/enfant 8€)

L'inscription au repas pour deux personnes de votre entourage (parents, frères et sœurs ne partageant pas le domicile familial (amis, parents, ex-adhérents) plein tarif 26euros et 12euros pour les jeunes (boissons en supplément)

Noms et prénoms.....  Participera  Ne participera pas au

#### Repas

Votre réponse est attendue **avant le 21 février** par mail à ([jm.laturelle@free.fr](mailto:jm.laturelle@free.fr)).

### Passer cette date, plus d'inscription possible.



Nombre d'adultes(+12ans) club (Adhérent, Parents, frères sœur vivants sous le même toit)	_____ x 16€ = _____ €
Nombre de jeunes (-12 ans) club (Adhérent, frères et sœurs vivants sous le même toit)	_____ x 8€ = _____ €
Nombre d'invité(e) adulte(+12ans) extérieur au club	_____ x 26€ = _____ €
Nombre d'invité(e)s jeune(-12ans) extérieur au club	_____ x 12€ = _____ €
Nb de menu 1 _____	
Nb de menu 2 _____	
Nb de menu enfant _____	
<b>Total</b>	_____ €

Je joins mon règlement  en espèce  par chèque libellé à l'ordre des Aiglons de Cuincy

Le club se chargera de régler la totalité des inscriptions pour le 22 février directement à l'association les ch'tites cigognes



Contact : Les aiglons de Cuincy – 28 rue Romero – 59553 Cuincy  
<http://compagniedetiralarcdecuincy.e-monsite.com/>



# Un page d'Histoire



*'origine du "Tir du Roy", ou tir à l'oiseau, prend sa source au début du XIV<sup>e</sup> siècle et aurait pu s'appeler le tournoi de la bourgeoisie tant il était encouragé par les Rois de France. Ces derniers trouvaient là le moyen d'entraîner et de conserver une élite militaire formée de nobles citoyens virtuoses du tir à l'arc mais aussi de l'arbalète et de l'arquebuse.*



*À l'époque, ce jeu consistait à abattre un oiseau factice perché sur un mât de 10 à 20 m, il portait alors le nom de jeu du Papeguay (ou papegay ou papegault suivant la racine linguistique); au moyen-âge ce terme signifiait perroquet.*



*Le premier archer à toucher la cible de manière franche était déclaré Roy ou Reine. Chaque année, le Roy du Papegault (ou Papegay...) bénéficiait de l'honneur et de la renommée mais aussi de privilèges fiscaux et notamment de la possibilité de vendre l'équivalent de plusieurs milliers de litres de vin hors taxes.*

*Un arrêté royal de 1727 précise même que celui qui aura abattu l'oiseau trois années de suite jouira sa vie durant d'une série*



*d'avantages et plus particulièrement sera exonéré de toute forme d'imposition.*

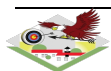
*Un dérivatif du tir à l'oiseau est le Tir du Roy. Les archers tirent toujours sur un oiseau mais ce dernier est placé sur un plan horizontal et à une distance de 50 m. La cible est ramenée à 30 m pour les jeunes archers et le sauréat est déclaré "Roitelet".*



*Selon la tradition le Roy doit fabriquer lui-même l'oiseau pour le concours de l'année suivante.*

*Si un archer décroche le titre de Roy trois années consécutives il est alors nommé Empereur ; il se voit remettre une écharpe verte et gardera le titre toute sa vie ainsi que ses prérogatives qui sont les mêmes que celles du Roy.*

*Aujourd'hui cette compétition a conservé toute sa notoriété. Elle est toujours largement pratiquée sous sa forme traditionnelle mais aussi suivant des formules adaptées aux circonstances, aux équipements et aux matériels.*

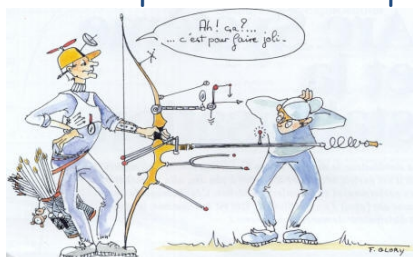


## Règlement



Notre Compagnie a fait le choix de la formule par élimination. La confiscation de la ou les flèches les plus mauvaises tirées à chaque vague.

- Notre Tournoi est **ouvert à tous les archers**, sans distinctions.
- Début des tirs impérativement à **15h**
- Les cibles sont disposées entre 10 et 25m, à des distances non réglementaires. Les archers sont répartis sur les cibles selon leur catégorie UFOLEP et leur expérience dans la pratique du Tir à l'Arc.



- Les **archers arc classique** disposent de trois flèches et tirent simultanément chacun une flèche.
- La moins bonne des flèches est provisoirement confisquée par l'autorité désignée.
- L'archer qui perd sa dernière flèche est éliminé

de la compétition. Ainsi de suite, jusqu'à la confrontation ultime entre les deux derniers archers.

- Les **archers arc à poulies** tirent quant à eux à 25m, blason tri-spot.
- Ils ne possèdent que deux flèches, et ne sont autorisés à ne faire que des 10 tout au long du tournoi.
- Les tirs s'effectuent sur des blasons, neufs.

### Fin du Tir

- Le Tournoi est terminé dès qu'il ne reste plus qu'un seul archer en lice (ayant au moins 1 flèches dans le carquois).
- Est sacré(e) Roy ou Reine de l'année (écharpe rouge) l'archer vainqueur du Tir du Roy. Si un archer décroche le titre de Roy pour la troisième année consécutive il est nommé Empereur (écharpe verte).



- Les jeunes exercent leurs talents sur une distance plus courte et concourent pour le titre de Roitelet.
- Les deux premiers adultes éliminés sont nommés « fou du Roy ». Ils auront l'immense privilège de présenter le Roy et son dauphin aux archers la saison suivante.



L'après-midi d'archerie se terminera par la remise des trophées et le pot du ROY.

Le Capitaine est chargé de l'intronisation et s'efforcera de tenir le discours ci-dessous :

*Silence et chapeau bas !*



*Au nom de saint Sébastien, Martyr du jeu de l'arc, ce jeu noble et si franc auquel il n'y a aucune tromperie.*

*Sire ! Vous qui avez mis le coup du Roy, voici le prix, je vous le présente.*

*Un genou en terre vous mettez et chacun avec moi va crier : Vive le Roy !*

*Ce verre de vin, je vous le donne et, de crainte que vous soyez empoisonné, je vais y goûter le premier.*



*Et criez avec moi : Vive le Roy ! Vive le Roy ! Vive le Roy !*

Amitiés Sportives,

L'équipe Animation

